

LUXALPHA SICAV
en liquidation judiciaire

Communiqué des liquidateurs

Numéro 22

Assignation complémentaire devant le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg

En décembre 2009, les liquidateurs judiciaires ont assigné les promoteurs, la banque dépositaire, les gestionnaires, les administrateurs et le réviseur d'entreprises de LUXALPHA SICAV (LAF) en remboursement du préjudice subi devant le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg. Cette assignation visait à titre principal la réparation d'un préjudice de USD 1.323.852.143,93.

La liquidation doit actuellement faire face à une demande de USD 766.477.098 de la part du liquidateur de BERNARD L. MADOFF INVESTMENT SECURITIES LLC (BMIS) selon des assignations de novembre 2010 et d'août 2011.

Les liquidateurs judiciaires viennent de lancer une assignation complémentaire contre toutes les parties qui étaient visées par leur assignation de décembre 2009, en invoquant les mêmes faits et les mêmes bases juridiques, afin de les voir condamner à payer à LAF tous les montants que la liquidation pourrait être condamnée à payer dans le cadre de la procédure lancée par le liquidateur de BMIS.

Le but de cette assignation complémentaire est d'éviter que si les liquidateurs judiciaires obtiennent gain de cause dans l'action qu'ils ont introduite en décembre 2009, les fonds récupérés ne soient absorbés par une éventuelle créance du trustee.

Dans leur assignation complémentaire, les liquidateurs judiciaires demandent également la condamnation des défendeurs à payer les frais de défense que LAF est obligée d'engager, ainsi que leur condamnation à intervenir dans la procédure américaine, afin d'y prendre fait et cause pour LAF.

Luxembourg, le 27 octobre 2011

Les liquidateurs judiciaires

Alain RUKAVINA Paul LAPLUME